

Nous avons à peine cessé d'être une colonie. Laurier avait donné la poussée initiale, presque tout restait à faire. M. Mackenzie King l'a fait et il l'a bien fait.

L'hon. M. Martin: Très bien!

M. Demers: Il nous a acquis, par sa ténacité et sa persévérance, l'état si honorable de la liberté politique, de la sécurité sociale et de la souveraineté nationale. Il nous a placé sur la carte du monde.

Son affection pour l'humanité lui a inspiré un plan de mesures sociales qui ne cessent de faire l'admiration des étrangers et le bonheur des Canadiens.

Je ne désire pas anticiper sur le jugement de l'histoire; mais quand le temps aura fait oublier le souvenir des disputes politiques, des injustices et des calomnies dont trop souvent il a été le patient objet, l'histoire dira dans ses plus belles pages, je n'en doute pas, qu'il appartient à la lignée des hommes providentiels. "Le temps qui frappe les plus belles choses du pire destin" ne l'a malheureusement pas épargné. Et c'est l'âme inquiète, le cœur serré que, l'automne dernier, tous les vrais Canadiens apprirent de la bouche même de M. Mackenzie King qu'il voulait déposer sur d'autres épaules le manteau si lourd des honneurs. C'est alors que de tous les coins du pays accoururent des Canadiens, non seulement pour choisir un chef à un parti politique fier de son passé et dont il s'inspire pour l'avenir, fier de son nom qu'il n'a jamais changé, fier de son drapeau qu'il n'a jamais abandonné même dans les heures les plus sombres de son histoire, mais qu'il conserva toujours pour les jours de victoire qui ne devaient pas tarder à venir, mais bien aussi pour choisir un chef à notre gouvernement. Tous ces Canadiens libéraux avaient conscience de leur responsabilité. Ils savaient que l'heure était grave, que le Canada devait continuer sa marche glorieuse vers ses destinées, qu'il fallait choisir un premier ministre qui continuerait l'œuvre si bien commencée.

Le choix se rallie autour d'un homme devant lequel l'univers entier s'incline déjà: c'est le très honorable Louis St-Laurent. Son talent, son expérience, son patriotisme et son grand esprit canadien avaient déjà conquis la confiance et le respect de ses concitoyens.

Pour garantir à la population canadienne la liberté, la sécurité et l'unité dont elle a tant besoin, pour permettre à notre pays de jouer pleinement son rôle dans le domaine national comme dans le domaine international, pour travailler à l'anéantissement de l'ennemi universel qui veut infiltrer partout sa doctrine diabolique, le communisme, cette hérésie du siècle qui restera dans l'histoire

du monde comme la plus grande humiliation de l'esprit humain, que pouvions-nous trouver mieux que M. St-Laurent? Dès son arrivée, nous voyons s'élargir les horizons, et c'est Terre-Neuve qui entre comme dixième province pour compléter notre pays et consolider ses frontières. Ce sont les nations chrétiennes qui, pour se défendre de l'impérialisme moscovite, se rendent à l'idée de M. St-Laurent pour convenir d'une entente que l'on appelle le pacte de l'Atlantique et former ainsi la plus grande coopérative de paix jamais organisée dans le monde. Il a réussi à convaincre les autres nations que l'organisation intelligente d'une paix juste et durable coûte encore meilleur marché que la guerre. Cette politique de paix, monsieur l'Orateur, n'est rien d'autre que la réponse des peuples chrétiens aux appels de la conscience chrétienne. Si l'on voulait s'inspirer du message adressé au monde entier à l'occasion de la Noël par le Pape Pie XII, je ne doute pas que les nuages de troubles qui planent sur nos têtes seraient bien vite dissipés.

Le magnifique discours, prononcé hier par le très honorable représentant de Sa Majesté le Roi, contient, de plus, des mesures visant à assurer à notre pays plus de souveraineté à ses citoyens, plus de bonheur et de paix.

En effet, l'abolition des appels au Conseil privé est un pas de géant vers une autonomie plus complète. La plus haute Cour devant laquelle tout Canadien pourra se présenter pour obtenir justice sera établie au Canada. La continuation de la régie des loyers par le gouvernement fédéral, si les provinces veulent se soustraire à leurs responsabilités, est une autre mesure garantissant plus de sécurité à notre population et particulièrement à nos familles ouvrières. Les agriculteurs, qui sont à la base de notre vie nationale, reçoivent également une attention bien spéciale de la part du Gouvernement afin qu'ils demeurent des citoyens heureux aimant leurs fermes, leur province et leur pays en s'acquittant noblement du rôle providentiel qui leur est dévolu. Toutes ces mesures, contenues dans le discours du trône et sur lesquelles je ne veux pas trop m'attarder, sachant bien que tous les honorables députés de cette Chambre auront l'occasion de les discuter jusque dans les moindres détails, prouvent très bien le souci du Gouvernement de se dévouer aux meilleurs intérêts du peuple canadien.

Le chef du Gouvernement a besoin de l'appui de toutes les bonnes volontés pour continuer son œuvre de pacification et achever notre pays vers un avenir meilleur. Quelles que soient les origines et les croyances auxquelles nous appartenons, nous nous devons aussi à notre pays. Personnellement,